



PROCÈS VERBAL COMITÉ DIRECTEUR

VENDREDI 12 SEPTEMBRE 2025 – PAR VOIE DÉMATÉRIALISÉE

« Les décisions prises lors de cette réunion du comité de direction sont susceptibles d'appel devant la Commission régionale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la publication ou de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique à l'adresse ci-après : juridique@lfn.fff.fr, le droit d'examen étant de 116 euros. ».

Présents : Jonathan BLONDY (Président), Benjamin HAUTIER (Secrétaire de séance), Mmes Alicia BERNARD, Stéphanie BOURDIER, Mathilde DELANNES, Pauline GOUBIE, Laetitia LERIN, Nathalie LONGUEVILLE, Chrystèle MARJARIE, Nathalie VAN HEGHE et Natacha VIGIER. MM. Samuel ALLARD, Christophe BARONDEAU, Quentin BERTHELET, Fabrice BOUDY, José DA SILVA (partiellement), Quentin DELANNES, Mathieu DE MATOS, Smaïn FEKIRINI, Vincent GUILLAUMEAU, Jean-Marc LALET, Renaud LEGAL, Olivier MODESTE, Noé RASPADO et Aubin SOLER.

Excusés : Dr Luc FONTAINE.

HOMOLOGATION DES POULES DE CHAMPIONNAT CRITERIUM FOOT A 8 – SAISON 2025/2026

La Commission Sportive Séniors a travaillé sur la composition des poules du CRITÉRIUM FOOT À 8 et sur l'organisation de la saison 2025/2026. Le format de cette saison sera donc le suivant, avec quatorze équipes engagées :

- 2 poules de 5 équipes et 1 poule de 4 équipes
- Première phase de brassage en phase aller/retour
- Deuxième phase avec une poule de niveau 1 et une poule de niveau 2 en matchs secs.

Voici les poules proposées :

POULE A	POULE B	POULE C
SA CHAMPAGNACOISE 2	PAYS DE LA FORCE GINESTET 2	ES MONTIGNACOISE 3
PERIGUEUX FOOT 3	FC LALINDE COUZE SAUVEBOEUF 2	FC SAINT GENIES 2
AS COURSAC FOOT 2	PAYS DE L'EYRAUD 4	ESPERANCE FENELON FC 2
COPO FOOTBALL 1	ENT. NAUSSANNES SAINTE SABINE 2	AL SAINT LEON SUR VEZERE 1
FC THENON LIMEYRAT 3	X	AS VILLAC 2

Vote : Pour : 21 / Contre : 0 / Abstention : 0

Samuel ALLARD, Quentin BERTHELET et Chrystèle MARJARIE, licenciés dans un club engagé en CRITERIUM FOOT À 8 ne participent pas au vote.



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



MODIFICATION DE LA COMMISSION FOOT DIVERSIFIÉ

Un changement de présidence est envisagé à la tête de la Commission Foot Diversifié. Suivant cette proposition, Stéphanie BOURDIER céderait ainsi sa place à Valentin LETHIELLEUX, déjà membre actif de la commission. Stéphanie resterait membre de la commission mais serait soulagée de l'animation de celle-ci. L'idée a été travaillée en concertation entre la concernée et Jonathan BLONDY, Président du District.

Vote – Pour : 23 / Contre : 0 / Abstention : 0

Stéphanie BOURDIER ne participe pas au vote.

DEMANDE D'ENTENTE CATÉGORIES JEUNES

Une demande d'entente a été saisie concernant les catégories U15 et U17 par les clubs de l'ES MONTIGNACOISE et de l'US PAYS FENELON.

Vote – Pour : 25 / Contre : 0 / Abstention : 0

Une demande d'entente a été saisie concernant la catégorie U13 par les clubs de l'ES MONTIGNACOISE et du ROUFFIGNAC OC.

Vote – Pour : 24 / Contre : 0 / Abstention : 0

Fabrice BOUDY, licencié au ROUFFIGNAC OC ne participe pas au vote.

Le Président,

Le Secrétaire de séance

Jonathan BLONDY

Benjamin HAUTIER